



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO



NUMÉRO 044



1^{re} SESSION



38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 31 octobre 2005



Présidente

Mme Susan Kadis

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de la condition féminine

Le lundi 31 octobre 2005

• (1540)

[Traduction]

L'hon. Paddy Torsney (Burlington, Lib.): On est ici pour parler des prestations parentales.

La présidente (Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.)): Oui, une question que nous allons régler pour en faire rapport.

Par ailleurs, si je puis me permettre, quelqu'un veut-il proposer une motion pour approuver un financement additionnel de 34 700 \$ pour nos témoins? Présentement, je crois que nous n'avons qu'environ 5 000 \$ dans la cagnotte. C'est très peu. Nous pourrions régler ce point avant d'entendre les témoins.

L'hon. Paddy Torsney: J'en fais la proposition.

La présidente: La motion est proposée par Mme Torsney et appuyée par Mme Gagnon.

(La motion est adoptée.)

La présidente: Merci.

Madame Torsney.

L'hon. Paddy Torsney: Je suis impatiente d'entendre nos témoins.

Je crois qu'il est prévu que le comité siège jusqu'à 17 h 30 environ. Pour tous ceux qui parmi nous ont des enfants qui les attendent à la maison, j'espère que nous pourrions terminer à l'heure et même un peu avant. Si nous n'avons plus de questions, nous ne devrions pas étirer la séance.

Les journées comme aujourd'hui sont problématiques pour tout le monde ici.

Après ce comité, je participe à un autre dont la séance se terminera à 19 h 30.

La présidente: C'est une très bonne proposition. J'en tiendrai compte.

L'hon. Paddy Torsney: Puisque notre comité défend la famille, nous devrions prêcher par l'exemple.

Mme Lynne Yelich: J'appuie cette proposition.

[Français]

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Je trouve ton commentaire très bien, mais je n'ai jamais entendu aucun commentaire comme celui-là à un autre comité.

L'hon. Paddy Torsney: J'ai fait cela quand j'étais vice-présidente du Comité des finances; j'ai dit qu'il était nécessaire que tous soient là pour leur famille.

Mme Christiane Gagnon: C'est bien. C'est la première fois que j'entends un tel commentaire, mais je me dis que ce n'est quand même pas parce qu'on est au Comité de la condition féminine.

L'hon. Paddy Torsney: Non. C'était au Comité des finances, et tous les hommes avaient demandé ce qui se passait le 31. Il est important de respecter les choses qui touchent les enfants.

[Traduction]

La présidente: On vient de nous confirmer que Mme Lewis, qui est le principal témoin... Il y avait une jeune femme qui devait l'accompagner, alors je présume que si Mme Lewis n'est pas là, Mme Lamborn ne viendra pas non plus.

• (1545)

Mme Lynne Yelich: Y a-t-il une raison particulière pour les recevoir? Je suis perplexe... cela n'a rien à voir avec le budget, pourquoi doivent-elles comparaître? Elles attendent leur financement, et croient qu'il leur sera accordé. Je me demande pour quel motif on les fait venir.

La présidente: Les membres du comité voulaient s'assurer que le financement allait être approuvé, et c'est le cas, on l'a fait. On met présentement au point les ententes de contribution. Alors il semble que le versement soit imminent. J'ignore si...

L'hon. Paddy Torsney: Nous leur avons donc demandé de se présenter.

La présidente: Oui, le comité en a exprimé le souhait.

Mme Lynne Yelich: Parce qu'elles n'avaient pas reçu le financement. Mais celui-ci a été approuvé, et les fonds ont été versés au moment où on se parle, n'est-ce pas?

La présidente: Pas encore, mais ils sont sur le point de l'être, pour être précise.

L'hon. Paddy Torsney: Je crois qu'elles devaient nous parler de leur initiative.

La présidente: Oui.

Il ne semble pas y avoir de problème notable, mais le comité était curieux de savoir ce que cette initiative englobe et comment l'argent sera utilisé.

L'hon. Paddy Torsney: Pourrions-nous suspendre la séance jusqu'à 16 heures, ou jusqu'à ce que les témoins arrivent?

La présidente: Non, elles ne viendront pas. Nous venons d'apprendre que le témoin principal, Mme Lewis, est malheureusement malade. Dommage que nous ne l'ayons pas su plus tôt.

Nous devons donc lever la séance.

Nous reprendrons mercredi, et nous rencontrerons de nouveau le groupe d'experts en analyse comparative entre les sexes.

Merci de votre compréhension.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.